

La ressource en eau est précieuse et limitée, toute l'année.
Adoptons un comportement quotidien solidaire et responsable.

Info situation

- Le **manque d'eau se répète** mois après mois, avec un déficit de précipitation de près de 28 à 30% pour le mois d'avril. La **situation des cours d'eau** (déficit global entre 30 et 60%) **et des nappes** est **préoccupante** dans cette période où la demande en eau pour les usages et les activités peut être forte. **D'ores et déjà, plusieurs cours d'eau font l'objet de mesures de restrictions renforcées, voire d'interdiction des usages de l'eau.** Cette **situation pourrait s'aggraver** si la chaleur s'installe avec des perspectives de pluie encore incertaines.
- Le département d'Indre-et-Loire est donc placé en **vigilance sécheresse** à compter du 5 mai 2022. La situation fait l'objet d'un suivi attentif des services de l'État.

PARTICULIERS

À la maison

-  Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et réparez les fuites
-  Ne laissez pas couler l'eau inutilement
-  Évitez de nettoyer façades, toitures et terrasses
-  Lavez votre véhicule dans une station de lavage
-  Faites tourner lave-linge et lave vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissez le mode "Éco"
-  Installez des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)

Au jardin

-  Paillez le sol pour conserver l'humidité
-  Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage
-  Évitez d'arroser les pelouses
-  Arrosez tard le soir pour réduire l'évaporation
-  Faites 2 à 3 arrosages copieux par semaine plutôt que de nombreux petits arrosages
-  Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée

ENTREPRISES et COLLECTIVITÉS

-  Lutte contre les fuites de réseaux
-  Limitez l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts
-  Optimisez les processus de production
-  Mettez en place des procédés économes en eau

AGRICULTEURS

-  Quand cela est possible, adaptez vos assolements
-  Évitez d'arroser au-delà des cultures et en conditions venteuses
-  Optimisez les apports d'eau (outils d'aide à la décision)
-  Lutte contre les fuites sur le matériel et les réseaux

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.indre-et-loire.gouv.fr/arrete-cadre-secheresse
<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

